

Alur Kingdom en Ouganda et en République Démocratique du Congo : vers la nostalgie de l'unité perdue

Jean-Paul THOKERONG'A Ujwiga*

RESUME

L'intronisation de Philippe Ularker Rauni III à la tête du royaume alur (le 27 octobre 2017) comme roi de tous les Alur congolais et ougandais, pour tenter de réinstaurer l'ancien royaume, est un exemple d'instrumentalisation politique à base ethnique, plus qu'une nostalgie des peuples telle que développée par Georges Balandier dans sa théorie sur l'Etat traditionnel.

ABSTRACT

The enthronement of his majesty Philipp Ularker Rauni III on the head of Alur Kingdom (27th october 2010) as the king of all the congolese and ugandans Alur, to attempt to reinstate the old kingdom, is the most example of political instrumentality based on ethnicity than people's nostalgia developed by George Balandier in his traditional State theory.

Date of Submission: 07-08-2020

Date of Acceptance: 21-08-2020

I. Introduction

Le 27 octobre à Nebbi en Ouganda, Philippe Ularker Rauni III a été intronisé comme le nouveau roi du royaume alur : c'est un royaume supranational. Il couvre une partie des Alur de la République Démocratique du Congo (RDC) dans le Territoire de Mahagi et dans deux districts ougandais de Nebbi et de Zombo à l'Ouest du fleuve Nil.

La résurgence d'un royaume dans le contexte des Etats modernes semble un nouveau phénomène, quand on sait bien la démarcation frontalière qui sépare les deux souverainetés ougandaise et congolaise depuis plus d'un siècle. Ce nouveau royaume alur a suscité notre curiosité. Voilà pourquoi nous y avons consacré ce rapport.

Nous étudions pourquoi une résurgence d'un royaume supranational dans le contexte des Etats modernes, en supposant qu'il s'agit d'un exemple de la nostalgie des peuples. Notre objectif consiste à vérifier la théorie de l'Etat traditionnel en Afrique de Georges Balandier sur le nouveau royaume alur.

La nostalgie est définie comme une tristesse vague provoquée par le souvenir et le regret de ce que l'on a connu¹. Du grec *nostos*, « retour » et *algos*, « douleur », la nostalgie signifie également une tristesse et un dépérissement que manifestent certaines personnes quand elles se trouvent éloignées de leur pays natal². Les « grands bouleversements politiques, économiques et sociaux favorisent naturellement la nostalgie du passé, surtout quand le rythme du changement s'accélère et ne correspond plus à la capacité d'adaptation de l'esprit humain »³. Chez Balandier, cet aspect est développé sous la dénaturation des unités politiques traditionnelles par les frontières coloniales.

Cette étude s'inscrit dans les domaines de l'anthropologie politique et des systèmes politiques africains. Ce sont des domaines qui tentent d'élever l'Etat traditionnel au rang des Etats modernes, en démontrant qu'il dispose de ses institutions, de son pouvoir légitime, de ses structures hiérarchiques et de ses moyens de défense propres. L'inefficacité des attributs du pouvoir traditionnel relève des maux qui minent tous les Etats (y compris modernes) qui ont encore la charge de renforcer leurs institutions. Georges Balandier⁴ martèle en disant que les recherches anthropologiques nouvelles imposent de ne plus négliger ou ignorer ces aspects : l'Etat traditionnel permet effectivement à une minorité d'exercer une domination durable.

Paradoxalement, l'Etat traditionnel a été souvent opposé à l'Etat moderne. Une telle analyse des systèmes politiques a certaines limites à cause de la persistance des valeurs qui caractérisent l'Etat traditionnel

*Jean-Paul THOKERONG'A Ujwiga est doctorant en Science Politique à l'Université de Kisangani en République Démocratique du Congo.

¹ Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

² Grand Larousse encyclopédique, Montrouge, France, 1961.

³ Palou, A., 2011, *Pourquoi tant de nostalgie ?* Le Figaro, adresse URL : www.lefigaro.fr, consulté le 16 avril 2017.

⁴ Balandier, G., 1967, *Anthropologie politique*, PUF, Paris, p.176.

qui ressurgissent en dépit des changements qu'apporte l'Etat moderne. Ce sont des phénomènes que Georges Balandier appelle « nostalgie des peuples ou des unités politiques dénaturées à retourner à l'unité perdue », dans une étude consacrée aux conséquences de la colonisation en Afrique⁵. Son point de vue sur les effets du colonialisme a été complété par Mwayila Tshiyembe⁶ qui démontre que les nations sociologiques (ethnie, tribu) ont survécu à l'entreprise d'anéantissement coloniale. C'est la preuve d'un retour aux réalités sociales non figées par le droit. Les réalités sociales sont les bases d'affinités que Clifford Geertz appelle « facteurs primordiaux ». *Elles renvoient à certains traits supposés être partagés en commun, tels que la langue, la religion, les traditions et le territoire, qui pour plusieurs d'entre eux peuvent constituer des clivages qui coïncident de façon multiple. Les facteurs primordiaux comme la religion, la race, la langue, la coutume, peuvent être considérés comme des facteurs objectifs qui sont à la base de l'identité*⁷. Ce qui est crucial à noter, c'est que les frontières ethniques sont construites et reproduites socialement.

La limite des courants axés sur la nostalgie des peuples a été déjà démontrée depuis le 19^{ème} siècle et complétée au 20^{ème} par des études qui analysent cette perspective nostalgique d'aujourd'hui comme étant due à la rapidité du progrès technique (Révolution française, révolution industrielle, défaite de 1940), mais aussi au déclin de la France dans le monde, aux pertes d'identité et de repères⁸. *Ces études confirment que l'histoire plaît parce qu'elle rassure. Mais, ce point de vue est une fausse valeur ou refuge. Le passé ne saurait être le conservatoire des soupirs ou des tombeaux, des regrets, comme aurait dit M. de Sainte-Colombe, ces valeurs causent également des maladies*⁹. Cette étude bien sûr menée dans le domaine médical, n'empêche pas de creuser d'autres aspects de la nostalgie (anthropologique, sociologique, juridique, politique et historique) qui surgissent au temps moderne.

Dans le cadre de notre étude, la nostalgie d'un retour à l'unité perdue consiste à démontrer que le royaume alur dispose d'une histoire commune, ressentie par tous ses membres de la RDC et de l'Ouganda. Cela signifie également que les objectifs du royaume sont compris par la majorité de ses membres et se réfèrent à l'atroce séparation de ce peuple par le tracé des frontières, la bureaucratie coloniale et les différentes réformes institutionnelles. Les structures et les plans montés au niveau du gouvernement de ce royaume servent justement à l'accomplissement de ces objectifs.

Pour élucider cette situation, en plus de la lecture de certains documents sur la création, le fonctionnement et les réalisations du royaume alur, nous avons organisé l'interview de quelques membres du gouvernement du royaume et quelques témoins de ses réalisations : 32 personnes dont 17 Alur de la RDC (Territoire de Mahagi) et 15 Alur de l'Ouganda (Nebbi). Les entretiens se sont déroulés aux mois de mai et août 2014 en Ouganda et aux mois de décembre 2013, juin, octobre 2014, août 2015 à Mahagi et à Kisangani en RDC.

Nous développons ce travail sur cinq points saillants : la création du royaume alur actuel, son organisation, son fonctionnement, ses réalisations et la discussion des résultats.

II. Création du nouveau royaume alur

2.1 Historique

Alur kingdom ou Ker Alur ou Royaume Alur est apparu avec l'intronisation du roi Philippe Ularker Rauni III le 27 octobre 2010. Plusieurs Alur et autres personnalités politico-administratives de la RDC et de l'Ouganda ont pris part à la cérémonie. L'initiative est venue principalement du président ougandais Yoweri Museveni qui a voulu réinstaurer la culture et l'autorité traditionnelle dans son pays, plusieurs années après l'indépendance. Les colonisateurs ayant réduit au silence la puissance des empires et des royaumes en Afrique en général et dans sa partie centrale en particulier. D'une manière générale, la décolonisation a entraîné un « surinvestissement des présidents dans la souveraineté en continuité de l'action coloniale. Les systèmes politiques des pays de l'Afrique centrale connurent une évolution institutionnelle presque similaire qui les conduisit vers des régimes autoritaires monopartites avec la prise de pouvoir par les militaires (les cas du maréchal Mobutu au Zaïre, RDC actuellement, le général Habyarimana au Rwanda et le colonel Micombero au Burundi) »¹⁰.

⁵ *Idem*, p.188.

⁶ Mwayila Tshiyembe, 2001, *Etat multinational et démocratie africaine*, l'Harmattan, Paris, p.37.

⁷ Geertz, C., 1963, *Primordial sentiments and civic politics in the New States : the integrative revolution*. In *Old societies and New States*, Free Press, pp.109-143.

⁸ Poulu, *déjà cité*.

⁹ Pillement, G-L-V., 1831, *Essai sur la nostalgie*, Thèse présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 14 février, adresse URL : <https://books.google.cd/intl/fr>, consulté le 17 avril 2017.

¹⁰ Kabamba, B., 2005, *Frontières en Afrique centrale : gage de souveraineté ?* Disponible sur <http://popus.ulg.ac.be/1374-3864/index.php?id=294>, Consulté le 07 mai 2014.

Tous ces présidents avaient étouffé le pouvoir traditionnel en acceptant de collaborer avec les puissances occidentales pour légitimer leur pouvoir et en diminuant l'influence de l'église. Les coutumes ancestrales avaient perdu par la même occasion leur force au nom des affaires d'Etat. « A l'Indépendance, l'Ouganda était un Etat fédéral regroupant le Baganda (majoritaire à la capitale), le Bunyoro, l'Ankolé, le Toro et le Busoga. Le roi kabaka Mutesa II était président à vie avant que Milton Obote, Premier ministre et opposant du roi, ne renverse le royaume de Baganda avec l'appui de son chef d'état-major, Idi Amin Dada. Il promulgua une nouvelle constitution avec le régime présidentiel à parti unique »¹¹. Il y a régné une dictature jusqu'à ce que les voix aient commencé à se lever partout dans le monde sous le label de la démocratie et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Sous le mandat de Museveni les revendications autonomistes ont occasionné beaucoup de morts jusqu'à ce jour¹². C'est ainsi qu'à partir de l'Acte de ré-institution de l'autorité coutumière de 1993, le gouvernement ougandais en est venu progressivement à la reconnaissance des institutions traditionnelles en 2009. Une année après, les Alur de l'Ouganda se basant sur la « conscience unitaire : la langue, la culture et le passé historique commun »¹³ ont créé Alur Kingdom. Ce royaume emboîte le pas à dix autres royaumes et chefferies autonomes reconnus depuis 1993¹⁴ notamment Acholi, Baganda, Bunyoro, Buruli, Busoga, Lango, Obwa Kamuswaga bwa Kooki, Teso, Tieng Adhola et Tooro. Le royaume alur est composé de 11 chefferies dont 8 se trouvent en RDC avec une population d'environ 1720399 et 3 en Ouganda avec à peu près 700000 habitants¹⁵. Le siège officiel des institutions d'Alur Kingdom se trouve à Nebbi, District ougandais de l'ouest du Nil (west-nile). Le roi habite la capitale Kampala.

La création d'Alur Kingdom a suscité deux commentaires dans la communauté alur : celui d'une continuité généalogique réelle, plaçant le Roi actuel dans une succession normale des chefs alur et un deuxième commentaire faisant allusion à une rupture historique, identifiant le règne de l'actuel roi comme tendant à globaliser toutes les chefferies traditionnelles autonomes, ce qui serait comme une importation, une tentative de domination et d'engloutissement inacceptable dans la coutume alur.

2.2 Alur Kingdom : une continuité généalogique réelle.

Il s'agit de l'opinion de ceux qui acceptent et adhèrent aux idéaux du royaume alur dans sa forme actuelle. La plupart se retrouvent parmi les Alur de l'Ouganda. Pour eux, la coutume alur reconnaît l'existence d'une structure de leadership traditionnelle. Le « King » ou « le Rwoth Ubimo » ou « le Chef suprême » est une personne dont le rôle est exactement celui d'un monarque qui règne dans un Etat indépendant. Il doit être considéré comme le plus fort du groupe. Dans le règne animal, il serait comparable à un lion. Le « Paramount chief » ou « Rwoth madit » ou « Grand chef » se révèle comme une supériorité que détient une personne dans le groupe à cause de son importance et de sa signification tout court. Son rôle est comparable à celui d'un aîné parmi ses frères, d'un représentant parmi ses collègues. « Chief » ou « Rwoth » ou « Chef » est un statut commun se référant tout simplement à un rang, à un leadership, même temporaire. « Clan head » ou « Jego » ou « Chef de clan » est une sorte d'autorité bien déterminée par rapport au clan. Il se réfère à la personne qui détient les premières considérations politiques au sein du clan, comme peut également l'être un « Chef de famille » ou « Family head ».

Ainsi, pour les tenants de la restauration du royaume alur, le pouvoir de sa Majesté Rwoth Ubimo Philippe Ularker Rauni III est considéré comme une continuité. Ils affirment par la même occasion que la coutume alur reconnaît son autorité suprême sur tous les autres chefs coutumiers dans une configuration fédérale. Il est donc un « King », un « Roi ». La légitimité de cette configuration n'est pas une nouveauté en Ouganda où la même source précise qu'« Alur Kingdom » arrive comme le 11^{ème} à être reconnu par le Gouvernement ougandais. Dans la conception d'influence de pouvoir que nous venons de démontrer sous forme

¹¹Ritimo, 2014, *Chronologie et histoire récente sur l'Ouganda*. Disponible sur <http://www.ritimo.org/>, consulté le 04 février 2016.

¹² Le 10 septembre 2009, il y a eu des émeutes violentes à Kampala orchestrées par les partisans du kabaka Ronald Muwenda Mutebi II, souverain traditionnel des Baganda, l'une des principales tribus ougandaises implantée dans le sud du pays et majoritaire dans la capitale. Ces émeutes ont entraîné environ 500 interpellations et 14 arrestations. Selon Human Rights Watch, 40 personnes sont alors tuées lors des affrontements avec les forces de police.

¹³Umvor Keno, *Essai sur l'histoire politique des Alur de la République Démocratique du Congo (XVI^e - 2013)*, Centre de Recherche sur les Mentalités « Eugemonia », Kinshasa, 2014, p.399.

¹⁴Lire l'article 246 de la Constitution de la République ougandaise.

¹⁵Rupiny David, 2013, *Ugandan, Congolese Alur Reconcile Over Pre-colonial Conflict*,. Disponible sur <http://www.ugandaradionetwork.com>, consulté le 13 avril 2014.

pyramidale, il existe actuellement 6 « Chiefdoms »¹⁶ (Acholi, Lango, Buruli, Teso, Adhola et Kooki) et 5 « Kingdoms » (Baganda, Bunyoro, Busoga, Tooro et Alur) reconnus en Ouganda. Les dépositaires de la coutume alur précisent que : « Ker mi cak unuti, Ker mi leb tong' unuti. Maeni tyé tung' ku Ker mi ng'om »¹⁷; c'est-à-dire : « l'autorité du lait maternelle (héréditaire) existe, l'autorité de la pointe de lance (puissance)¹⁸ existe également. Ceci est à différencier de l'autorité de la terre (Etat) ».

Pour certains alur, l'existence de ces trois instances n'est pas contradictoire. C'est une structure normale. L'éveil de conscience des Alur de se réunir aujourd'hui au sein d'un seul grand royaume est à encourager, car avec cette initiative, « l'unité du peuple alur apparaît ainsi en public ». Aussi, « les études menées par les historiens appuient l'existence d'un tel royaume », ajoute un informateur. Faute de l'information, les Alur de l'Ouganda sont plus avancés dans la compréhension et dans l'organisation politique et administrative du royaume en question, plus que ceux de la RDC. Les chefs coutumiers qui acceptent le royaume, reconnaissent d'abord la lignée du pouvoir traditionnel. Pour eux, le royaume alur existait depuis longtemps. Avec l'initiative actuelle, il vient d'être ressuscité. Suite aux différentes pressions politiques (colonisation et régimes dictatoriaux instaurés après l'indépendance), il y avait un vide de leadership quelque part, et il fallait laisser le temps au temps pour que l'esprit agisse et désigne. C'est pourquoi, sa Majesté le roi Philippe Ularker a connu un sérieux problème d'esprit à Londres où il étudiait, pour revenir rapidement régner à la destinée du royaume alur qui a trop souffert dans son anéantissement par le pouvoir moderne¹⁹.

On considère ainsi d'une illusion, la pensée de certains chefs coutumiers de croire que le royaume alur engloberait leurs chefferies, pourtant non, car « un pouvoir coutumier ne recule jamais, le royaume alur est un lieu de rencontre des chefs coutumiers, une coordination »²⁰.

Cette acceptation accordant plus de pouvoir au « King » ou Roi alur, n'est pas bien digérée par certains chefs coutumiers alur de la RDC. Ils voient ce règne comme une rupture avec la hiérarchie naturelle et héréditaire de leur pouvoir.

2.3 Alur kingdom : une rupture du pouvoir héréditaire.

Les chefferies de lait maternelle ou chefferies héréditaires, par le simple fait qu'on les traduise ainsi, signifie que chaque chef coutumier a hérité le pouvoir de son père ou de son grand-père. Ainsi, chacun est roi sur ses frères. Imaginer un autre royaume qui puisse être suprême est un paradoxe : « Upoko mondo i upoko wadi ngo », c'est-à-dire : « une calebasse n'entre pas dans une autre ». Pour ces chefferies, le royaume alur existe déjà et ce n'est pas une création, car il s'agit d'une réalité historique. La dispersion en plusieurs royaumes s'explique par des raisons historiques, notamment les frontières administratives de la colonisation²¹. De même, au sein des chefferies héréditaires en question, il y a toujours de sous-cultures propres à chaque famille. Par exemple, dans un village d'Uwilo (collectivité de War-Palara)²² quand l'enfant est né, sa mère doit manger dans des ustensiles neufs. Ce qui n'est pas le cas dans toutes les chefferies et les familles. Globalement, les Alur partagent la même culture, mais à l'intérieur du royaume, il existe des particularités propres à chaque famille.

Pour la même raison, le royaume alur n'est pas une affaire à créer, il l'est déjà par nature. Ce qui implique que lorsqu'une autorité royale du genre fédérale voudrait rassembler tous les Alur aujourd'hui, la relation qui doit régner entre les chefs n'est qu'une simple collaboration et non une domination qui tenterait d'englober les chefferies de lait maternelle ou héréditaires. Cette position qu'on associerait au conflit de pouvoir a été signifiée officiellement à l'Administrateur du Territoire de Mahagi dans une lettre adressée par les chefs coutumiers de cette entité avant l'intronisation du roi. Nous pouvons signaler qu'à l'objet de cette lettre il est stipulé ce qui suit : « Un tel royaume n'a jamais existé pour que l'opinion y fasse allusion »²³. Nous pouvons constater par-là, que malgré la dynamique qui émeut les uns et les autres, sur le plan coutumier, il existe du

¹⁶ Chiefdom en Ouganda, c'est la traduction anglaise de la chefferie héréditaire ou de lait maternel. Tandis que Kingdom signifie royaume en français. C'est une structure traditionnelle qui relève de la fédération ou de la confédération des chiefdoms ou des chefferies. Kingdom est l'équivalent de l'Etat fédéral ou de la confédération d'Etats se référant aux formes d'Etats modernes.

¹⁷ Entretien avec Umirambe Marachto à Mahagi, au mois de juin 2014.

¹⁸ La lance est le symbole de la puissance dans les rétributions du pouvoir dans la coutume alur. On l'a souvent placée devant l'Abila (la maisonnette qui abrite les mânes des ancêtres) implanté devant la cour du chef.

¹⁹ Entretien avec Monsieur l'Abbé Professeur Uzele Kasamba au mois de décembre 2013 à Mahagi.

²⁰ Propos d'Umirambe Marachto, entretien réalisé à Mahagi au mois de décembre 2013.

²¹ *Idem.*

²² Exemple fourni par le Pasteur Philippe Ularker.

²³ Lettre n°324/001/BUR/COCCI/2010, du 19/10/201, adressée par les chefs coutumiers du Territoire de Mahagi à l'Administrateur du Territoire à Mahagi, ayant pour objet : notre position face au Royaume Alur de l'Ouganda.

moins, des mécanismes pour consolider le pouvoir chez les alur. Notamment par « lam », invocation des esprits ou mânes des ancêtres incorruptibles.

III. Organisation et fonctionnement d'Alur Kingdom

3.1 Objectifs d'Alur Kingdom

Le royaume alur sous l'autorité d'un seul souverain, a « trois objectifs majeurs : la promotion de la culture alur, la sécurité à travers la frontière RDC-Ouganda, la coopération et les échanges commerciaux. Au-delà de ces objectifs, le royaume alur plaide également pour la libre circulation des ressortissants du royaume entre l'Ouganda et la RDC»²⁴.

3.2 Structure

La structure hiérarchique d'Alur Kingdom laisse comprendre deux types de relations principales. La première relation est fondée sur l'autonomie des petits royaumes traditionnels, qui ont leur propre système de gestion des affaires internes. Ces petits royaumes sont chapeautés chacun par un chef coutumier (membre du parlement) avec une Cour attachée à lui. Ces petits royaumes disposent des tribunaux propres composés des notables, des chefs de clan et d'autres fonctionnaires de la Cour. Cette relation chef coutumier-Cour du roi-tribunal- peuple est une relation ordinaire du premier degré existant dans toutes les chefferies même de petite taille.

La deuxième relation est issue de la fusion de petits royaumes (chefferies) pour former le grand royaume alur. Cette relation concerne le Roi et la Cour attachée à lui en rapport direct avec le Gouvernement qu'il a institué et le Parlement. Les autres organes tels que « Ker » qu'on atteint par « Lam » ou par l'invocation, de même que les Cours et tribunaux existent ordinairement dans les petits royaumes. Le grand royaume s'en sert comme tels pour agir sur les peuples des chefferies respectives, d'une façon indirecte (après avis de la chefferie locale autonome). Voyons maintenant brièvement la fonction de chaque institution.

IV. Institutions

4.1 Le Roi

a) Personnage du Roi

Sa majesté le roi Philippe Ularker Rauni III est né en 1967 à Atyak wi-Nam dans le village Bugolobi au nord-est de la ville d'Arua en Ouganda. Son père Valentin Uyoma Jobi II fut le 18^{ème} roi des Alur à compter de l'ancêtre et premier roi Nyipir²⁵. A la maison, sa mère était trop stricte pour son éducation. C'est pourquoi, dans le village où il grandissait, dès son jeune âge il fut envoyé à l'école parmi tant d'autres enfants de son âge qui passaient leur temps aux vagabondages et aux loisirs, distraits par la musique jouée dans les discothèques à quelques mètres de l'école. Il a passé le reste de son enfance à côté de sa grand-mère. Ce n'est que plus tard qu'il a su que son grand-père fut également roi au village et qu'ils étaient de la famille régnante. Ce serait la raison pour laquelle sa mère appliquait sur lui une discipline rigide. Il n'échappait presque pas au contrôle de sa mère jusqu'à ce qu'il maîtrise la lignée royale. Ce pouvoir ne l'avait pourtant pas rendu orgueilleux. Il est issu d'une famille responsable et respectée dans la société²⁶.

Ularker a terminé ses études primaires en 1981 à l'école primaire Saint Kizito (S^t Kizito primary school) à Kampala. Il débuta ses études secondaires à l'Institut Saint Joseph Ombaci (S^t Joseph's Ombaci secondary school) à Bugolobi pour les poursuivre à l'école des Martyrs de l'Ouganda et les terminer au Collège Saint Xavier de Namugongo où il obtint en 1990 son baccalauréat en économie et géographie²⁷.

Avec son Baccalauréat, il a travaillé comme manager de banque (banking manager)²⁸ en Ouganda, avant de se diriger en Grande-Bretagne pour poursuivre ses études supérieures et la recherche scientifique. En 1998, le Roi Philippe Ularker devient Docteur en Sciences Politiques et Administratives de l'Université de Londres. Après les études universitaires, il est rentré au village et a suivi la formation culturelle alur auprès des sages pour obtenir en 2006 l'intronisation primaire (qui s'est faite illicitement dans la Cour). Il succéda au trône de son père Keruyoma Valentin Jobi II dont le règne a duré de 1978 à 2000. Il demeure Professeur à l'Université de Makerere à Kampala en Ouganda. Il a été intronisé officiellement à la tête du royaume alur le 27 octobre 2010.

²⁴ LRP, 2011, *Mahagi : controverse autour du royaume des Alur à cheval entre la République Démocratique du Congo et l'Ouganda*. Disponible sur <http://www.Nationale,PolitiqueTags: Mahagi en Province Orientale>. Consulté le 21 avril 2011.

²⁵ Ces informations nous ont été fournies par le Ministre de la culture alur au mois d'Août 2015.

²⁶ John K. Abimanyi, *Interview réalisée par Rachel MABALA avec sa Majesté Philippe ULARKER le 17 novembre 2013*, disponible sur <https://www.twitter/share.com>, consulté le 15 septembre 2015.

²⁷ *Idem*.

²⁸ *Ibidem*.

Le Roi Philippe est socialement issu d'une famille riche en héritage (commerce, élevage, agriculture, plusieurs membres de famille travaillent aux services étatiques en Ouganda). Au début de son règne, il avait des difficultés pour trouver des ressources pouvant l'aider à asseoir son administration et à faciliter la coordination des activités d'Alur Kingdom. Actuellement, il reçoit une aide octroyée par le gouvernement ougandais. Les premiers objectifs pour lui, ont consisté à construire une nouvelle résidence du roi, l'actuelle n'étant pas confortable. Cette résidence devrait être construite par le gouvernement suite à la promesse faite par le président Yoweri Museveni en 2010 à l'occasion de son investiture. Le Gouvernement ougandais a déjà accordé un véhicule officiel au royaume alur. Auparavant, sans véhicule ou à l'aide d'un véhicule d'escorte militaire, le roi avait des difficultés pour visiter ses sujets, leur parler et les mobiliser au travail²⁹.

Le roi est plus écouté par les chefs coutumiers (Rwodhi) de toute la partie ougandaise, sauf les clans Nyimur (Panyimur, descendants de l'ancêtre Kwong'a) qui critiquent la dynastie et se réclament d'une lignée à part, suite à la grande séparation dont Kiabambe et plus loin Thiful, Nyabong'o et Nyipir que Ularker Rauni III appelle ses ancêtres. A ce groupe, s'ajoutent les Abira et les Mitu et enfin le collège des chefs coutumiers de la RDC. A l'époque coloniale, les lieux des rencontres de tous les chefs coutumiers étaient à Anzida en RDC et à Uturogang en Ouganda.

Les projets à financer à travers le royaume connaissent un échec, notamment le musée de Kaal (musée royal), monuments de Ker Alur dans divers endroits des Luo, des centres culturels, projet de théiers, projet d'Université luo, etc. Le roi estime que sur le plan sécuritaire et social la vie en frères et sœurs est menacée et s'éloigne de jour en jour³⁰. Ces échecs sont dus à l'opposition de certains chefs de chefferie qui n'adhèrent pas totalement au projet d'Alur Kingdom.

Dans sa vision, le roi s'engage à conserver les acquis fondamentaux de la culture alur, car avec la mondialisation, il faut conserver mais aussi adapter la culture pour avoir l'adhésion de la population et surtout de la jeunesse. Il ne faut pas des méthodes et des formules trop rigides, mais il faut une certaine flexibilité.

Le roi se dit vouloir encourager les populations à réaliser ce dont elles sont capables au sein du royaume. La difficulté majeure demeure, constate-t-il, le sous-emploi des jeunes. Dans les districts de Zombo, de Nebbi et dans le Territoire de Mahagi en RDC, il y a un réel problème de chômage. Les personnes âgées de 15 à 60 jusque même 70 ans restent sans emploi. Le royaume alur cherche à briser cette impasse de chômage à travers un investissement qui va procurer l'emploi aux populations. Il a conçu des projets en matière d'éducation à la base. Jusque-là, le royaume a déjà organisé près de 10.000 populations en petites communautés locales du côté de l'Ouganda. Le défi à relever est que les populations du royaume alur produisent elles seules 70% du budget par le projet de thé³¹.

b) Attributions du roi

Le roi est l'élu du peuple alur. L'esprit « Rubanga » l'a choisi et lui a donné le pouvoir (Ker, Copo). Il a le devoir de conduire son peuple, d'établir la paix, de promouvoir le travail et d'assurer le développement. Pour ce faire, il a 5 grands éléments³² à observer :

- Se rassurer que la paix, l'amour et l'obéissance règnent entre son peuple ;
- Promouvoir l'union, le courage au travail pour combattre la misère et assurer le développement ;
- Bien garder la langue alur, coutume, généalogie et divers lieux, d'éducation : rwatu, kadipo (foyer), kaite (barza), vura (assemblée), danses traditionnelles, les tenues vestimentaires et toutes les valeurs morales ;
- Bien garder et avoir la connaissance de la coutume d'intronisation du roi, ses attributions, travailler selon la volonté du peuple et de dieu (Ubimo), remise d'offrandes aux mânes des ancêtres pour la bonne marche du royaume ;
- La discrétion pour les affaires internes de la Cour.

c) La Cour du roi

Le roi dispose d'une cour attachée à lui pour recevoir de sages conseils et d'orientations. Cette cour est chapeautée par un « Jadhu Adila », le premier conseiller. Le lien entre le roi et la cour constitue le rapport préalable. Le roi consulte sa cour avant de contacter le gouvernement ou le parlement et d'entreprendre les rapports extérieurs.

²⁹ John K. Abimanyi, *Interview... déjà citée.*

³⁰ Informations fournies par le Ministre de la culture alur, *déjà cité.*

³¹ John K. Abimanyi, *Interview déjà citée.*

³² Kpawa (Archive du Ministère de la culture du royaume alur) : nous avons traduit en français le récit sur *Keto ker alur kan Ubimo (tho) kalu tong'*, le 24/08/2015.

d) Investiture du roi

L'investiture de sa Majesté le roi Philippe Ularker Rauni III a eu lieu le 27 octobre 2010 à Nebbi en Ouganda. La cérémonie d'intronisation³³ a commencé par un théâtre qui rappelle la séparation des enfants de la princesse Nyilak (Nyipir, Tiful et Nyabong'o). Ces trois enfants sont à la base de la grande descendance des Alur qu'on retrouve éparpillés actuellement en Ouganda à l'Ouest du Nil et en Territoire de Mahagi. Ce théâtre était suivi des danses folkloriques de divers peuples alur venus du Congo et de l'Ouganda. Après les différentes danses est intervenue l'étape des discours. Plusieurs discours ont été prononcés, clôturés par celui du président ougandais Yaweri Museveni revêtu en peau du guépard (Kworu). Ces discours ont laissé la place au « Jalam Ker », l'invocateur des esprits, la personne qui intronise le roi et son premier ministre.

Le Jalam Ker remet les symboles du pouvoir suivants au roi : il a habillé le roi en peau de léopard. Il lui a remis respectivement une lance (Tong'), une canne de commandement (Uluth aloo), il l'a revêtu d'un chapeau avant de l'inviter à venir prendre son siège devant la foule pour le discours de circonstance. Il faut rappeler par ailleurs qu'on ignore la plupart des rites qui se sont passés la nuit ou la veille de son intronisation, car ces choses relèvent de la pure mystique et se passent parfois en coulisse, avant la cérémonie publique.

Après cette étape importante d'incarnation de pouvoir, le protocole a enchaîné avec d'autres modalités de la fête : le repas, la visite du siège, puis une danse populaire a clôturé la journée tard dans la nuit, à la grande satisfaction des participants. Le roi ayant pris possession de son pouvoir, a investi son gouvernement qu'il remanie selon les besoins.

4.2 Le parlement

a) Composition

Le parlement est composé des chefs de chefferies autonomes. Cela est dû au caractère fédéral du royaume alur.

b) Attributions

Les chefs de chefferies représentent leurs entités au sein du grand royaume. Ils discutent ensemble des problèmes d'intérêt général (la vie de tous les Alur de la RDC, de l'Ouganda ainsi que ceux de la diaspora). Si dans le temps l'oralité avait primé dans les initiatives des chefferies traditionnelles, actuellement la plupart des compromis sont actés et signés par les parties prenantes.

Ils délèguent d'autres personnalités en cas d'empêchement. Ce fut le cas lors de la réconciliation des peuples alur d'Ukuro et de Panduru (2012) et pendant l'élaboration du projet de société à Mahagi (2011).

4.3 Le Gouvernement

a) Attributions

Le gouvernement est chargé de la mise en œuvre de la politique du royaume. Il étudie les opportunités, élabore les projets de développement, recueille les avis des différentes chefferies, organise la mobilisation des fonds, réceptionne les cotisations, dons et legs, exécute le budget, etc.

b) Répartition des postes

Tableau 1. Liste des membres du Cabinet du royaume alur

N°	Noms	Ministères	Pays d'origine
01	Udongo Matthieu	Ministre en charge des obligations générales	Ouganda
02	Ugentho Maxwell Paul	Ministre des Finances	RDC
03	Upio Bob Ukech	Décideur général (attorney general)	Ouganda
04	Udongtho Charles	Ministre de l'information, ICT et affaires publiques	Ouganda
05	Kumakech Cosmas	Ministre de commerce, industries et immobiliers	Ouganda
06	Akenda Donson	Ministre de l'agriculture, pêche et élevage	Ouganda
07	Javuru Méroé	Ministre de la sécurité et affaires Intérieures	Ouganda
08	Unyay Vicky	Ministre de tourisme et archives	RDC
09	Pichan Philippe	Ministre de travail, ménages, infrastructures et développement	Ouganda
10	Unyay Fred	Ministre de l'environnement, propriété et ressources naturelles	Ouganda
11	Ularker Charles	Ministre du plan et aménagement du territoire	Ouganda
12	Upoti Bena	Ministre du Genre et affaires sociales	Ouganda

³³Le déroulement de la cérémonie d'intronisation du roi Philippe Ularker Rauni III nous a été relatée par un témoin de l'événement, Monsieur Grégoire Dokowan Aliteng', le 26/08/2015 à Mahagi.

13	Dr Sam Urach	Ministre de la santé	Ouganda
14	Umirambe Marachto	Ministre de la culture	RDC
15	Apenjonga Wod'Ukuro	Ministre de l'éducation et sport	Ouganda

Source : Ker Alur (Alur Kingdom): nouvelle liste du cabinet pour l'exercice 2013, traduite de l'anglais par Kajom Katho.

La liste complète du Cabinet fait ressortir 15 postes ministériels. Parmi les 15 ministres nommés par le roi Philippe Ularker, six sont des anciens ministres du gouvernement antérieur (2012) tandis que neuf autres sont nouvellement nommés. Comme on peut le lire sur ce tableau, trois ministres sont des Alur congolais représentant 20%. Ils occupent respectivement les postes de finances, de tourisme et archives et de culture. 12 autres postes ministériels sont occupés par les Alur ougandais. Ils représentent 80% sur cette liste.

Le nombre total des Alur congolais au sein du cabinet pour l'exercice 2013 s'élève à 4 dont 3 ministres et 1 dirigeant. Ils représentent 8% dans le gouvernement. Les Alur ougandais occupent 47 postes au total et représentent 92%.

4.4 Cours et tribunaux

a) Composition

Le tribunal constitue ce qu'on appelle en alur « Vura pa rwoth », une palabre. Les membres sont notamment le chef coutumier, les chefs de village (Judong the pacu), les chefs de clan (Judong kaithe), les sages de la cour et le premier ministre (Jego). On y trouve également des juges de la cour, mais aussi d'autres dépositaires de la coutume, tel que « jalam » (l'invocateur des esprits ou des mânes des ancêtres) ou les voyants de la cour. Alur Kingdom considère de prime abord les instances judiciaires de base dont disposent les chefferies autonomes comme faisant partie de son organisation judiciaire.

b) Attributions

Les cours et tribunaux sont érigés pour trancher les litiges entre les individus et les groupes. Le dossier judiciaire de la population est tout d'abord un dossier interne à la chefferie. C'est en cas de récidive, compte tenu de la teneur du fait et sur proposition de la chefferie que le dossier sera transféré devant le parlement ou fera appel à la cour du roi. Ce qui dépasse la compétence des chefs fait généralement appel à l'invocation de l'esprit (Lam) pour trancher en dernier ressort. « Ker » ou « Copo » (pouvoir spirituel ou divin) peut être considéré comme la Cour suprême de justice chez les Alur. Elle est la source d'inspiration de toute légitimité. On l'atteint par « Lam », invocation. Il est au-dessus de toutes les deux relations existant dans l'organisation de pouvoir chez les Alur. Il est distinct de la personne physique. Cet esprit accordé par « Rubanga »³⁴ est unique pour tous les chefs. C'est pourquoi tous les chefs alur sont intronisés presque de la même façon. Rubanga peut être invoqué en toute circonstance et par toute instance qui agit d'une façon légitime. Son invocation est réservée aux initiés (invocateurs) tout simplement parce qu'on croit que ceux-là respectent scrupuleusement les normes (exigences et interdits) de la coutume ancestrale. Pour cela, ils ne peuvent qu'atteindre l'esprit et l'esprit leur répond. Les dépositaires de la coutume qu'on retrouve dans les chefferies et dans le grand royaume alur bénéficient du pouvoir du même esprit accordé par Rubanga.

Les matières qui conduisent au tribunal sont pour la plupart le conflit foncier, le meurtre et la sorcellerie. D'autres différends de faible gravité peuvent être résolus au niveau intermédiaire (village, groupement).

Avec le développement de la justice moderne, la compétence dévolue aux tribunaux coutumiers n'est pas exclusive. Elle est concurremment partagée et concerne le cas échéant la police judiciaire, la cour d'appel, le parquet, le tribunal de grande instance, etc. En RDC, dans la région de Grands-lacs et dans le monde, les mêmes infractions (les crimes, les violences sexuelles et basées sur le genre qui ont parfois à leur base les coutumes rétrogrades) sont rapportées aux OPJ et punies suivant les normes de la justice moderne³⁵.

³⁴Nous trouvons cette notion chez Umvor Keno (*Op.cit*) qui dit que les Alur croient qu'il y a un seul Tipo ou esprit incréé qui dépasse tous les autres esprits. Ce Tipo créateur de tout ce qui existe, propagateur de la fécondité et protecteur de l'univers, des créatures diverses et des hommes, se nomme Rubanga. Les Alur le désignent à l'aide des noms qui décrivent sa nature et ses attributions.

³⁵Lire à ce propos respectivement (1) la Loi n°06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940 portant Code pénal congolais (2) la Déclaration de Kampala du 16 décembre 2011 prise par les chefs d'Etat et de Gouvernements des Etats membres de la CIRGL (3) la Déclaration universelle de droits de l'homme et du citoyen de 1948.

V. Quelques réalisations du royaume alur

En plus du projet de société élaboré, 3 autres activités majeures ont été réalisées par Alur Kingdom. Il s'agit notamment d'une première conférence-débat sur la culture alur en 2010, la cérémonie de réconciliation entre les clans Ukuro de l'Ouganda et Panduru de la RDC en 2012 et l'élaboration du projet de réconciliation des peuples Luo en 2015.

5.1 La première conférence internationale sur la culture alur

Sous le haut patronage du Ker Alur, la première conférence-débat sur la culture alur a eu lieu le 10 décembre 2010. Elle était axée sur le comportement général d'une femme alur digne et son rôle déterminant dans l'éducation et le développement de la société³⁶. Dans le même ordre d'idées, le Roi s'est adressé lors de la journée internationale de la femme à ses sujets. Son message condamnait le mariage précoce et forcé qui handicape la scolarisation des jeunes filles alur, étant donné que la femme contribue énormément au développement³⁷, on ne peut pas, a dit le roi, concevoir le développement des Alur en maintenant la femme en position d'infériorité ou en la réduisant à un « objet ».

5.2 Réconciliation des clans Ukuro et Panduru

Cette rencontre de réconciliation est un rituel qui a eu lieu le dimanche 28 octobre 2012 dans la chefferie des War-Palara près de la rivière Nyibola, dans le village d'Anzida, situé à plus ou moins 9km de la cité de Mahagi à la frontière entre les deux Etats³⁸. Cette cérémonie était organisée par Alur Kingdom pour réunifier deux clans alur notamment les Panduru occupant actuellement le nord-est de la RDC et les Ukuro se trouvant présentement dans le district de Zombo en Ouganda, qui se sont maudis et ont juré de ne plus se rencontrer suite aux crimes commis entre eux pendant l'époque pré-coloniale (1789).

Historiquement, les Ukuro de l'Ouganda descendent du 29^{ème} roi des Alur, sa Majesté Alworonga tandis que les Panduru de la RDC sont les descendants de ses frères³⁹. Le crime commis est le fait que rwoth Alworonga d'Ukuro a tué Rwoth Acida de Panduru et qu'un peu après il y a eu un autre meurtre contre le petit fils (Lokpa) du même rwoth Acida⁴⁰. Beaucoup d'années après, les Panduru (RDC) préparaient le plan de vengeance de la mort de leur oncle. Leur stratégie consistait à inciter la majorité de leurs filles d'aller se marier au sein du clan Ukuro en Ouganda. Au bout de quelques temps, les hommes devaient rendre visite à leurs sœurs. Le moment venu, ils se sont effectivement promenés en Ouganda pour rendre visite à leurs sœurs. Un accueil chaleureux leur était réservé pendant quelques jours par leurs sœurs et leurs beaux-frères. Etant sur le lieu, le jour de la rentrée, en cours de route, ils attaquèrent violemment la Capitale d'Ukuro. Plusieurs victimes ont été enregistrées dans cette attaque y compris l'ancien meurtrier Rwoth Alworong'a. Depuis cet événement, les deux peuples frères ont juré de ne plus se rencontrer, ni collaborer.

Il est donc logique, 223 ans après ce crime, que les Alur de deux pays qui se réunissent au sein d'un seul royaume aujourd'hui, commencent d'abord par se pardonner et oublier les mauvais souvenirs du passé. Ceci, pour que le chef actuel ait toute sa pureté car il est appelé à régner sur toute la communauté alur et cette dernière lui doit volontairement son allégeance. Chez les Alur, cette pureté est symbolisée par les sandales métalliques (wara-mola) que porte le chef lors de l'investiture, destinées à séparer ses pieds purs du sol souillé⁴¹. Elles sont un signe très important chez les Alur-Ukuro de l'Ouganda eux-mêmes, dont le roi actuel est ressortissant. Ce crime avait donc souillé le sol du royaume alur et avant que le chef ne le piétine, il fallait laver cette impureté. Cette cérémonie de réconciliation est aussi importante parce que le fait de tuer un chef ou son fils héritier est vu comme une tentative de coup d'Etat chez les Alur. Si de tels actes ne sont pas réglés, ils persistent et constituent une malédiction pour la progéniture ou la génération future.

a) Les acquis de la cérémonie de réconciliation : rétablissement des liens sociaux

La cérémonie de réconciliation du 28 octobre 2012 a eu son pesant d'or du fait que les deux entités se sont effectivement rencontrées et se sont pardonnées au cours d'un rite coutumier alur. Sa Majesté Philippe Ularker

³⁶Umvor Keno, *Essai sur l'histoire politique des Alur... Op.cit.* p.400.

³⁷Francis Emorut: *Alur King condemns early child marriage*, disponible sur <http://www.newvision.co.ug/mobile/home.as>, consulté le 03 juin 2014.

³⁸Communauté alur de Mahagi (CAM), *Lettre n°027/CAM/2012 du 26/10/2012*, adressée à Monsieur l'Administrateur du Territoire de Mahagi pour l'informer de la cérémonie de réconciliation entre les Panduru de la République Démocratique du Congo et les Ukuro de l'Ouganda.

³⁹Rupiny, *Op.cit.*

⁴⁰Alur Kingdom, Ministry of culture, tourism and antiquities: *Diku kind ju Alur mir Atyak mir Ukuro mi Uganda karacelo kud omego migi ju Alur mi Panduru mi D.R.C*, our ref: MCTA/001/2012.

⁴¹Umvor Keno, *Introduction à l'étude des institutions sociopolitiques du peuple Alur*, CRUPN, Kinshasa, 2011, p.197.

Rauni III, a présidé lui-même cette cérémonie. Conformément à la coutume, on a immolé deux moutons dont les viandes ont été mangées par les Panduru et les Ukuro en guise de pardon mutuel. Ils ont juré une fois de plus qu'ils vivront désormais en paix et en amour fraternel.

Symboliquement et selon la tradition alur, cette cérémonie a levé l'impureté que constituait ce crime d'homicide qui bloquerait le bon fonctionnement du royaume. Le roi s'est senti dans une liberté de collaborer avec tout son peuple dans les deux pays. Le ministre du royaume alur en charge de la culture et tourisme, a profité de cette occasion pour arrêter la date du 28 octobre de chaque année comme le jour de commémoration de cette réconciliation. La date du 31 octobre 2012 était consacrée à la suite de la cérémonie consistant à enterrer les armes de guerre et à échanger la nourriture, pour signifier que ce type de forfait ne se commettra plus entre les Alur et qu'ils sont redevenus des frères et sœurs inséparables. Ils peuvent désormais organiser entre eux des cérémonies de festins, s'assister dans le malheur, se rendre visite, se faire des blagues... sans crainte comme auparavant.

b) Les participants à la cérémonie

Une grande foule constituée des Alur de deux pays mais aussi de beaucoup d'autres personnes s'est également rendue sur le lieu, pour non seulement observer mais aussi être témoins de ce grand événement. Les deux gouvernements : ougandais et congolais étaient représentés respectivement par le Commissaire de district de Nebbi et l'Administrateur du Territoire de Mahagi.

Trois personnalités de chaque pays (clan) ayant effectivement participé à l'immolation de mouton ont signé solennellement le document ad hoc. Pour le clan Panduru de la RDC il y avait le vieux Ukethweng'u Djalkunga (Premier ministre de la chefferie Panduru), Ubuku Kunga Lucien et Ularker Etienne (Julaw : tous féticheurs de la Cour). Du côté d'Ukuro de l'Ouganda : jadwong' Samuel (vieux sage), Jalusiga (un membre de la Cour royale) et Jalugwaru (conseiller).

5.3 Projet de réconciliation des Luo

Luo est un nom générique qui désigne l'ancêtre principal de tous les Alur avant leur dispersion dans les différents pays, suite à l'évolution généalogique. La rédaction de ce projet était confiée à un expert, alur ougandais (ingénieur Upenjuru Howard) puis traduite de l'anglais en français par un alur congolais (le Préfet Kercan Thociba Henri-Baudouin), secrétaire à la coordination du programme de réconciliation. Le document était transmis respectivement à l'Ambassadeur de la RDC à Kampala, au Gouverneur de Province de l'Ituri à Bunia, à tous les Députés nationaux alur, à tous les chefs de chefferie, aux membres du comité de sécurité, au Coordonnateur de la société civile ainsi qu'à l'Administrateur du Territoire de Mahagi le 27 juillet 2015. Le projet porte principalement sur les événements mémorables et les sites⁴², mais aussi sur d'autres initiatives. Il s'agit de :

- La construction des tombes mémorables des ancêtres alur suivants : Atira, Chua, Uley, Kiabambe, Rukidi, Okumu, Onongr, Owiny Ramogi, Nyilak, Nyabong'o, Nyipir et Thiful à leurs sites d'inhumation ;
- La construction des musées luo et des monuments à Pavungu et à d'autres endroits en milieu alur ;
- La construction d'une université luo (alur) ;
- La construction des écoles secondaires à des endroits choisis par chaque tribu.

Le chronogramme du travail de ce projet a commencé par la rencontre avec le premier ministre du royaume alur (13 juin 2015) et va se terminer à une date ultérieure par la visite de différentes communautés alur de l'Ouganda, RDC, Kenya, Tanzanie et Soudan.

Si par ailleurs Alur Kingdom a investi son roi, adopté un programme d'action du gouvernement, réconcilié les deux clans qui ne s'entendaient pas il y a deux siècles et contribué à l'élaboration du projet de réconciliation des Luo, retenons de même qu'il fait face à certains problèmes internes qui minent son bon fonctionnement, et sa création même constitue un enjeu important dans la région.

La restauration du royaume alur au 21^{ème} siècle peut en partie être considérée comme le résultat de la nostalgie du retour à l'unité perdue suite à l'œuvre coloniale et post-coloniale. Cependant, il est important de relever en outre les enjeux politiques, économiques et sociaux qui ont été très déterminants dans la création du nouveau royaume alur en 2010. Il s'agit en fait des éléments nouveaux qui n'ont pas été pris en charge par Georges Balandier dans sa théorie sur l'Etat traditionnel.

⁴² Coordination du programme de réconciliation du peuple Luo(Alur) Territoire de Mahagi, *Lettre N° 001/CPRPL/RDC/TER-MHGI/2015 du 27/07/2015. Objet : transmission Projet de réconciliation*, adressée à l'Administrateur du Territoire de Mahagi.

VI. Discussion des résultats

Les Alur constituent une unité politique effective comme l'a définie Georges Balandier, complété par Mwayila Tshiyembe et Clifford Geertz. Ils forment une ethnie ayant des bases d'affinités qui peuvent leur permettre de se reconstituer après leur dénaturation par le tracé des frontières et la bureaucratie coloniales.

En revanche, l'historique de création de ce royaume provenant de l'intime conviction du président ougandais, les contradictions qu'il suscite entre les chefs coutumiers au sein de la communauté alur, concernant son caractère continu ou importé, ainsi que la répartition qualitative et quantitative inégale des postes ministériels entre les Alur congolais et ougandais, traduisent plutôt une sorte de nostalgie motivée par l'instrumentalisation politique à base ethnique par une puissance étrangère, à l'occurrence l'Ouganda. Pourtant à l'esprit des auteurs précités, il serait une nostalgie purement culturelle, ressentie et motivée par les Alur eux-mêmes et devrait susciter plutôt un agir communautaire qu'une contradiction.

Certes, pour affaiblir l'opposition interne des partisans du Roi des Baganda majoritaires à Kampala, le président Museveni a encouragé la restauration d'autres royaumes. Ceci permet de réduire l'influence du Roi Kabaka sur son pouvoir. Des exemples qui démontrent la possibilité d'instrumentalisation de la nostalgie existent au monde. En France, la création de l'Association des « pieds noirs » progressistes et leurs amis (ANPNPA) à l'initiative d'une poignée d'amis, avait suscité un élan de générosité, de solidarité, de fraternité dans les objectifs de renforcer les liens d'amitié entre les peuples français et algérien et lutter contre la montée du racisme, de la xénophobie et des idées d'extrême droite⁴³.

Il convient dans la perspective d'avenir, d'analyser les enjeux politiques, économiques et socioculturels de la création d'Alur Kingdom, pour comprendre à qui il profite dans les relations diplomatiques entre l'Ouganda et la RDC. George Balandier n'en était pas arrivé là, car sa théorie ne décrit pas les enjeux de la nostalgie des peuples et de royaume supranational dans le contexte des Etats modernes.

VII. Conclusion

Les résultats de cette étude témoignent d'une part les valeurs nostalgiques concrètes telles que la culture, le vécu quotidien, la langue et l'ancêtre commun, sur lesquelles les Alur se sont basés pour restaurer l'ancien royaume. C'est ce qu'on retrouve au niveau des objectifs de création d'Alur Kingdom. D'autre part, le souci de développement pour s'accommoder au rythme du monde. Ils ont traduit cela dans le projet de société, une sorte d'agenda que les deux communautés alur de l'Ouganda et de la RDC ont trouvé pour booster leur émergence dans la région. Cela est remarquable également à travers quelques activités réalisées par le royaume. C'est en fait la confirmation de la thèse de Balandier. C'est-à-dire, la restauration du royaume alur se justifie en partie par le souci de retrouver une unité politique dénaturée par l'effet de la colonisation. N'étant pas détruite complètement, l'idée du royaume alur qui couvait dans les esprits a fini par se concrétiser. Néanmoins, Alur Kingdom est également un exemple d'une nostalgie motivée par l'instrumentalisation politique à base ethnique dont il faut analyser les enjeux.

Références de lecture

- [1]. Abimanyi, K., 2013, *Interview réalisée par Rachel MABALA avec sa Majesté Philippe Ularker*. Disponible sur <https://www.twitter/share.com>, consulté le 15 septembre 2015.
- [2]. Alur Kingdom, Ministry of culture, tourism and antiquities, 2012 : *Diku kind ju Alur mir Atyak mir Ukuro mi Uganda karacelo kud omeo migi ju Alur mi Panduru mi D.R.C*, our ref: MCTA/001/2012.
- [3]. Balandier, G., 1967, *Anthropologie politique*, PUF, Paris.
- [4]. Communauté Alur de Mahagi (CAM), 2012, *Lettre n°027/CAM/2012 du 26/10/2012*, adressée à Monsieur l'Administrateur du Territoire de Mahagi pour l'informer de la cérémonie de réconciliation entre les Panduru de la République Démocratique du Congo et les Ukuro de l'Ouganda.
- [5]. Coordination du programme de réconciliation du peuple Luo(Alur) Territoire de Mahagi, 2015, *Lettre N° 001/CPRPL/RDC/TER-MHGI/2015 du 27/07/2015. Objet : transmission Projet de réconciliation*, adressée à l'Administrateur du Territoire de Mahagi.
- [6]. Emorut, F., 2015 : *Alur King condemns early child marriage*. Disponible sur <http://www.newvision.co.ug/mobile/home.as> , consulté le 03 juin 2014.
- [7]. Geertz, C., 1963, *Primordial sentiments and civic politics in the New States : the integrative revolution*. In *Old societies and New States*, Free Press, pp.109-143.
- [8]. Grand Larousse encyclopédique, Montrouge, France, 1961.
- [9]. Kabamba, B., 2005, *Frontières en Afrique centrale : gage de souveraineté ?* Disponible sur <http://popus.ulg.ac.be/1374-3864/index.php?id=294>, Consulté le 07 mai 2014.
- [10]. Kpawa (Archive du Ministère de la culture du royaume alur), 2015 : nous avons traduit en français le récit alur sur *Keto ker alur kan Ubimo (tho) kalu tong*.
- [11]. Lettre n°324/001/BUR/COCCI/2010, du 19/10/2010, adressée par les chefs coutumiers du Territoire de Mahagi à l'Administrateur du Territoire à Mahagi, ayant pour objet : notre position face au Royaume Alur de l'Ouganda.
- [12]. Loi n°06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940 portant Code pénal congolais
- [13]. LRP, 2011, *Mahagi : controverse autour du royaume des Alur à cheval entre la République Démocratique du Congo et l'Ouganda*. Disponible sur <http://www.Nationale.PolitiqueTags: Mahagi en Province Orientale>. Consulté le 21 avril 2011.

⁴³ Pradel, E., et Lopez, A., 2014, *Quels dangers se cachent derrière la nostalgie de l'Algérie française ? Faire le procès de la colonisation*, URL : <http://www.humanité.fr>, consulté le 17 avril 2017.

- [14]. Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.
- [15]. Mugusu Kataka, 2013, *Les groupements de solidarité, d'épargne et de crédit (GSEC) en Territoire de Mahagi. Une réponse à la pauvreté en milieu rural de 2010 à 2013*. Mémoire de Licence, Université de Bunia, RDC. (Mémoire online) dans la catégorie, disponible sur <http://www.memoireonline.com> : Economie et Finance, consulté le 31 mai 2014.
- [16]. Mwayila Tshiyembe, 2001, *Etat multinational et démocratie africaine*, l'Harmattan, Paris.
- [17]. Palou, A., 2011, *Pourquoi tant de nostalgie ?* Le Figaro, adresse URL : www.lefigaro.fr, consulté le 16 avril 2017.
- [18]. Pillement, G-L-V., 1831, *Essai sur la nostalgie*, Thèse présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 14 février, adresse URL : <https://books.google.cd/intl/fr>, consulté le 17 avril 2017.
- [19]. Pradel, E., et Lopez, A., 2014, *Quels dangers se cachent derrière la nostalgie de l'Algérie française ? Faire le procès de la colonisation*, URL : <http://www.humanité.fr>, consulté le 17 avril 2017.
- [20]. Ritimo, 2014, *Chronologie et histoire récente sur l'Ouganda*. Disponible sur <http://www.ritimo.org/>, consulté le 04 février 2016.
- [21]. Rupiny David, 2013, *Ugandan, Congolese Alur Reconcile Over Pre-colonial Conflict*,. Disponible sur <http://www.ugandaradionetwork.com>, consulté le 13 avril 2014.
- [22]. Umvor Keno, 2011, *Introduction à l'étude des institutions sociopolitiques du peuple Alur*, CRUPN, Kinshasa.
- [23]. Umvor Keno, 2014, *Essai sur l'histoire politique des Alur de la République Démocratique du Congo (XVI^e - 2013)*, Centre de Recherche sur les Mentalités « Eugemonia », Kinshasa.

Jean-Paul THOKERONG'A Ujwiga. "Alur Kingdom en Ouganda et en République Démocratique du Congo : vers la nostalgie de l'unité perdue." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 22(8), 2020, pp. 53-64.